

BAREME HONORAIRES

TRANSACTION

Honoraires TTC maximums à la charge du Vendeur (sauf convention contraire)

Jusqu'à 50 000 €	Forfait de 2 500 €
De 50 001 € à 150 000 €	7 %
De 150 001 € à 300 000 €	6 %
De 300 001 € à 1 000 000 €	5 %
Plus de 1 000 001 €	4,5 %

LOCATION HABITATION – MEUBLÉE OU NON – RÉSIDENCE PRINCIPALE OU MIXTE

Honoraires TTC maximums à la charge exclusive du Bailleur

	Zone très tendue	Zone tendue	Autres zones
Honoraires d'entremise et de négociation	Forfait 200 €	Forfait 150 €	Forfait 150 €

Honoraires TTC maximums à la charge du Bailleur et du Locataire

	Zone très tendue	Zone tendue	Autres zones
Honoraires visites preneur, constitution dossier, rédaction bail	12,00 €/m ²	10,00 €/m ²	8,00 €/m ²
Etablissement état des lieux	3,00 €/m ²	3,00 €/m ²	3,00 €/m ²

LOCATION PARKING

Honoraires TTC maximums location et rédaction bail	120 € / Locataire 120 € / Propriétaire
--	---

Dans le cas d'une délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

01 avril 2022

LES ESTIMATIONS SONT OFFERTES

La délivrance d'une note est obligatoire